

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00587
Numéro SIREN : 482 490 844
Nom ou dénomination : AGCF & FILS

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 4282

AGCF & Fils
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 149 B Chemin des Cades
84740 VELLERON
482 490 844 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2020

Le trente et un décembre deux mille vingt, les associés de la Société AGCF & Fils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société sur convocation de la Présidence.

Sont présents :

- Monsieur Johann GARCIA
- Monsieur Alain GARCIA
- Madame Annie GARCIA
- Madame Stéphanie GARCIA

Total des actions des associés présents : 400 actions sur les 400 actions composant le capital social.

En présence de la société TEAM GESTION (885 177 824 RCS AVIGNON)

Monsieur Johann GARCIA préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le texte du projet de résolutions,

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation de la SARL TEAM GESTION (885 177 824 RCS AVIGNON) en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Johann GARCIA, démissionnaire ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

GP G.J

PREMIERE RESOLUTION — CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Johann GARCIA de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et nomme en remplacement à compter de ce jour, la société TEAM GESTION, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 2761 Chemin de la Roque, 84210 PERNES LES FONTAINES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon sous le numéro 885 177 824, en qualité de nouvelle Présidente.

La SARL TEAM GESTION exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, et n'être frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents et la SARL TEAM GESTION.

Monsieur Alain GARCIA



Madame Annie GARCIA



Madame Stéphanie GARCIA



Monsieur Johann GARCIA (*)



*Bon pour démission des fonctions
de Président*

GP

La SARL TEAM GESTION ()**

Représentée par Monsieur Johann GARCIA et Madame Paméla DUPASQUIER épouse GARCIA

Bon pour acceptation des fonctions de présidente



(*) Signature précédée de la mention « *Bon pour démission des fonctions de Président* ».

(**) Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

